

Afin de retirer les livres veuillez préparer les paiements suivants :

- **13€** d'adhésion à la FCPE (*si paiement non effectué par internet*)
(ou 26€ si adhésion de soutien dans ce cas, la « revue des parents est comprise)
- **4 € facultatifs, pour l'abonnement à la « revue des parents »**
- **70€ de compensation** QR code Atouts Normandie, non encaissé si présentation du QR code avant les vacances de la Toussaint (rendu lors de la restitution des livres).
- **100€ de compensation**, non encaissé rendu lors de la restitution des livres.
- Le bulletin d'inscription rempli et signé par un représentant légal de l'élève (*Si non encore fourni*)

Les chèques de 70 et 100 € **ne seront pas encaissés**. Ils seront restitués en fin d'année sous deux conditions :

1. Débit du QR code avant le 15 octobre 2022 (en salle 227 aux horaires d'ouverture).
Au-delà de cette date, le chèque de 70€ sera débité
2. Retour de la série complète de manuels.

En cas de manque de tout ou d'une partie de la collection, les chèques seront encaissés en fonction de la somme due.

Si toute la collection dont l'élève est propriétaire durant l'année n'est pas rendue au plus tard le 10 juillet, les deux chèques seront encaissés et **10€ de frais de gestion** retenus.

Si la collection est rendue à la rentrée, **20€** de frais de gestion seront retenus.

Vous devez créer votre compte Atouts Normandie par internet, dès l'inscription de votre enfant au lycée. Veuillez à bien l'inscrire en tant que lycéen (et non étudiant) et à valider l'inscription.

ATTENTION ! Atouts Normandie reste valable pendant toute la scolarité et jusqu'à 25 ans. Ne perdez pas vos identifiants et codes d'accès!

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des modalités d'inscription à la bibliothèque de fourniture de manuels scolaires de la FCPE avec obligation de restitution, et accepte sans réserve les conditions de mise à disposition des manuels scolaires.

Fait à Évreux, le :

signature responsable :

signature élève :

FCPE Lycée Léopold Senghor

Fonctionnement, Règlement et modalités d'inscription à la Bourse aux Manuels Scolaires avec obligation de restitution 2022/2023

Fourniture de manuels scolaires avec obligation de restitution :

Des parents d'élèves bénévoles de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves) du lycée Senghor, proposent une bibliothèque de fourniture de manuels scolaires. Pour information, une collection de manuels neufs coûte entre 100€ et 180€.

Avec votre inscription, vous devenez adhérent à la FCPE, 1ère fédération nationale de parents d'élèves grâce à son nombre d'adhérents.

Vous bénéficiez de :

1. Fourniture de manuels scolaires (y compris options)

en échange du montant de la carte « atouts Normandie ».

Une 2^{ème} série est proposée aux internes dans la limite des stocks disponibles

2. Prêt de livre à la journée en cas d'oubli d'un manuel.

3. Photocopies et impression de documents :

Une permanence sera mise en place à la rentrée salle 227(2ème étage).

4. Une clé USB offerte pour les nouveaux adhérents

5. Accès à une fédération nationale de parents d'élèves :

- Etre représenté(e) dans les instances du lycée mais aussi les instances départementales, régionales et nationales, rencontrer les autres parents pour discuter et être actif dans les différentes instances du lycée (Conseil d'administration, conseils de classe, conseils de discipline...).
- Participer à la vie du conseil local FCPE du lycée, discuter entre parents, être représentant(e) des parents aux conseils de classe, être candidat(e) à l'élection des représentants de parents au conseil d'administration du lycée et /ou vous impliquer dans le fonctionnement de la bourse aux manuels scolaires.
- Bénéficiez également des autres avantages de la FCPE : site internet, possibilité de formation sur le rôle de représentant de parent (formation départementale une ou deux par an, formation par internet)

Modalité de réservation et d'inscription

- **Soit adhérer et réserver les manuels en ligne** (<https://fcpe.lyceesenghor.wordpress.com/>) dans « la bourse FCPE » « je connais, je commande »
- **Soit pré-réserver les manuels par le site « Bal » ou par mails** (bal.fcpe.asso.fr ou fcpesenghor@orange.fr)
- **Soit compléter et déposer le document papier accompagné de vos chèques lors de nos permanences.** Attention ! Suite au protocole COVID-19 au sein du lycée, il est important de venir avec son formulaire déjà rempli !

Pour le retrait des manuels scolaires :

Afin de retirer les livres veuillez préparer les paiements suivants (de préférence par chèques) :

- **13€** d'adhésion à la FCPE (si paiement non effectué par internet)
(ou 26€ si adhésion desoutien dans ce cas, la « revue des parents » est comprise)
- **4 € facultatifs, pour l'abonnement à la « revue des parents »**
- **70€ de** compensation QR code, non encaissé si présentation du QR code avant les vacances de la Toussaint (rendu lors de la restitution des livres).
- **100€** de compensation, non encaissé rendu lors de la restitution des livres.
- Le bulletin d'inscription rempli et signé par un représentant légal de l'élève (Si non encore fourni)

Les chèques de 70 et 100 € **ne seront pas encaissés**. Ils seront restitués en fin d'année **sous deux conditions** :

1. Débit du QR code avant le 15 octobre 2022 (en salle 227 aux horaires d'ouverture).
Au-delà de cette date, le chèque de 70€ sera débité
2. Retour de la série complète de manuels.

En cas de manque de tout ou d'une partie de la collection, les chèques seront encaissés en fonction de la somme due.

Si toute la collection dont l'élève est propriétaire durant l'année n'est pas rendue au plus tard le 8 juillet, les deux chèques seront encaissés et **10€ de frais de gestion** retenus.

Si la collection est rendue à la rentrée, **20€** de frais de gestion seront retenus.

Vous devez créer votre compte Atouts Normandie par internet, dès l'inscription de votre enfant au lycée. Veuillez à bien l'inscrire en tant que lycéen (et non étudiant) et à valider l'inscription.

ATTENTION ! Atouts Normandie reste valable pendant toute la scolarité et jusqu'à 25 ans. Ne perdez pas vos identifiant et code d'accès!

Règlement :

1. Avec sa collection, chaque élève recevra une fiche descriptive de la série avec un numéro par livre. Il devra la conserver et la rapporter pour tout échange, toute réclamation et lors de la restitution des livres.
2. Tous les livres sont couverts, ils doivent être manipulés avec soin tout au long de l'année. Il n'est pas autorisé d'écrire dessus ou à l'intérieur.
3. En fin d'année scolaire, les manuels, CD et CDROM devront être rapportés au lycée selon le calendrier prévu. En cas de non restitution de tout ou partie des documents prêtés, l'élève et sa famille devront régler le coût de remplacement (25€ par livres perdus, 10€ par livres abîmés et 5€ par CD détérioré)
4. Les redoublants doivent aussi rendre leur collection.